



ENVIRONNEMENT BÂTI FUTUR DU CANADA : DURABLE, INNOVATEUR ET RÉSILIENT

Recommandations d'InnovationsCC pour le budget fédéral de 2017

3 août 2016

Résumé

InnovationsCC est heureux d'avoir l'occasion de présenter des idées dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes au sujet du budget de 2017.

InnovationsCC a consulté de nombreux acteurs clés de la chaîne de valeur de la construction afin d'élaborer des recommandations. InnovationsCC est heureux de la généreuse contribution et des renseignements fournis par des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs, des fournisseurs, des propriétaires, des universitaires, des représentants fédéraux, provinciaux et municipaux et d'autres dirigeants éclairés de tous les coins du pays.

Ces recommandations découlent du nouveau plan sur l'innovation lancé récemment, ainsi que des priorités nationales au sujet d'une infrastructure écologique et sociale, qui ont été précisées dans le dernier budget fédéral. Elles aideront aussi à répondre aux besoins de l'environnement bâti futur du Canada en matière d'innovation, de prospérité et de durabilité.

En appuyant une stratégie complète sur l'innovation, le Canada peut améliorer le rendement de sa chaîne de valeur de la construction, afin de garantir une infrastructure¹ plus écologique et adaptée au climat et favoriser l'offre d'innovations sur les marchés nationaux et mondiaux, en temps opportun; ces innovations auront ainsi des répercussions. En résumé, InnovationsCC recommande ce qui suit.

Le gouvernement fédéral doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'innovation pour la chaîne de valeur de la construction, afin d'apporter d'importants changements à l'environnement bâti futur du Canada au cours des 10 prochaines années.

Cette stratégie doit être concrétisée de la façon suivante.

1. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec tout l'écosystème de la construction afin de revoir ses pratiques d'approvisionnement actuelles et prévoir un montant réservé à l'innovation puisé à même les fonds gouvernementaux, à partir de 2021. Ce montant augmentera graduellement pendant une période de plusieurs années.
2. Le gouvernement fédéral doit établir un fonds pluriannuel pour les projets pilotes sur l'innovation en matière d'environnement bâti (PIEB), à partir de 2018.
3. Le gouvernement fédéral doit appuyer les collaborations sur la R et D en mettant en place des réseaux et des incubateurs qui auront pour tâche de transformer l'environnement bâti futur au cours des cinq prochaines années.
4. Le gouvernement fédéral doit saisir l'occasion unique qu'il a de collaborer avec l'écosystème de la construction créé par InnovationsCC. Cet effort commun transformera le secteur de la construction et, ainsi, nous serons mieux en mesure de respecter les priorités nationales précisées dans le budget de 2016, qui portent sur une infrastructure écologique et sociale, les transports, les changements climatiques et la technologie écologique.

¹ L'infrastructure est l'ensemble de l'environnement bâti, qui comprend les routes, les ponts, l'infrastructure souterraine, les immeubles, les bâtiments industriels et les installations générales.

À propos d’InnovationsCC

InnovationsCC est la voix de l’innovation pour les intervenants du secteur de la construction du Canada. InnovationsCC comprend des représentants de propriétaires de constructions, des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs généraux, des fournisseurs de l’industrie, des planificateurs urbains, etc., et trace la voie afin d’insuffler une nouvelle culture de l’innovation dans tout le secteur de la construction du Canada. En réunissant des acteurs clés de la chaîne de valeur², InnovationsCC a mis en place un écosystème de l’innovation qui est en lien avec l’industrie et favorise de nouvelles collaborations afin de transformer le secteur de la construction, dans le but d’améliorer le rendement global du secteur et de faire en sorte que le Canada s’impose à titre de chef de file mondial dans ce domaine crucial.

L’occasion : impératifs économiques, environnementaux et sociaux

Dans son rapport de mai 2016 sur l’avenir de la construction mondiale, le Forum économique mondial souligne l’importante incidence de l’industrie de la construction sur l’ensemble de l’économie mondiale, sur l’environnement et sur la société. Ce rapport précise notamment que l’industrie a les énormes moyens nécessaires pour améliorer sa productivité, son efficacité et son rendement général, ainsi que pour améliorer la qualité de vie et régler certains problèmes environnementaux qui figurent parmi les plus pressants.

Ces observations mondiales peuvent être appliquées entièrement au Canada. L’industrie de la construction du Canada est la cinquième plus importante au monde et elle a donc un important rôle à jouer en faisant preuve de leadership mondial et en améliorant sa capacité de répondre à ces besoins cruciaux.

Selon le Conference Board du Canada, le secteur de la construction du Canada génère près de 100 milliards de dollars en activité économique et son apport au PIB du pays est de 7 %. Il emploie plus de 1,25 million de travailleurs au Canada, ce qui représente environ 7 % de la main-d’œuvre totale du pays. Ce secteur joue un rôle essentiel, car il favorise la création d’une valeur économique dans pratiquement tous les autres secteurs de l’économie canadienne, publics et privés, grâce à un éventail de biens matériels construits, notamment les immeubles, les installations de fabrication et les installations industrielles, ainsi que l’infrastructure des transports.

Parallèlement, selon le Conseil national de recherches, ce secteur produit plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada et consomme plus de 50 % des ressources naturelles du pays. Le secteur de la construction a aussi une incidence considérable sur la vie des Canadiens : construction de maisons, d’installations de loisirs et d’éducation, d’hôpitaux et de cliniques et de systèmes de transport. Les matériaux utilisés, les conceptions effectuées et l’environnement bâti global ont une incidence fondamentale sur la santé et le bien-être des Canadiens.

Le défi : innovation et transformation nécessaires

Au cours des 10 dernières années, la productivité du secteur de la construction a stagné et sa capacité à innover a été restreinte. Comme l’indiquent les renseignements de Statistique Canada, les activités de

² La chaîne de valeur du secteur de la construction comprend des représentants d’un large éventail de groupes d’intervenants, par exemple des propriétaires, des architectes, des ingénieurs, des fournisseurs, des entrepreneurs, des planificateurs urbains, des services connexes (cautionnement, assurance, consultants en réclamation et secteur financier), etc.

R et D du secteur de la construction du Canada sont décevantes. Les travaux de R et D signalés ne représentent que 0,06 % du PIB et, ainsi, il s'agit du secteur qui effectue le moins de dépenses à ce chapitre, par rapport à tous les autres secteurs industriels du Canada.

Cette tendance doit être inversée. Étant donné que les importantes tendances, notamment au chapitre des changements climatiques, de la croissance de la classe moyenne dans le monde et des pressions grandissantes exercées sur les ressources mondiales continuent de prévaloir, les secteurs de la construction du monde entier doivent absolument se transformer afin d'assurer une productivité optimale, une efficacité sur le plan des ressources et une durabilité. Le Canada n'a pas été en mesure de suivre ses concurrents, car ses activités de R et D sont inférieures à celles d'autres pays membres de l'OCDE. Cette situation pose un problème quant au rendement du secteur au pays, mais aussi quant à sa compétitivité et à sa capacité à se démarquer dans les marchés de la construction en pleine expansion.

Le gouvernement : un partenaire clé

Tous les ordres de gouvernement du Canada jouent un rôle crucial quant à la nature de l'environnement bâti du Canada et à la perception de cet environnement. En plus d'établir des priorités d'investissement et des politiques sur l'infrastructure, et de réglementer le secteur, les gouvernements sont aussi d'importants propriétaires et acheteurs de biens construits.

Le gouvernement fédéral a l'occasion de faire preuve d'un leadership unique. Il a cerné d'importantes priorités nationales destinées à accroître l'infrastructure écologique et sociale, ainsi qu'à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre au pays. L'atteinte de ces objectifs exige un secteur renouvelé et transformé. En raison du double rôle unique que les gouvernements doivent jouer, c'est-à-dire en qualité d'autorité de réglementation et d'acheteur de services de construction, InnovationsCC estime que le gouvernement fédéral doit s'imposer comme leader et élargir son partenariat avec l'écosystème d'innovation du secteur mis en place par InnovationsCC, afin de tirer parti du potentiel d'innovation et de contribuer aux efforts déployés.

Le dernier budget fédéral indique que le gouvernement a reconnu que les idées vigoureuses et perturbatrices favorisent la croissance économique. En solidifiant le lien entre un secteur privé dynamique et la capacité d'innovation du Canada, le gouvernement a tracé une nouvelle voie en vue d'assurer une innovation efficace. En raison de l'ampleur et de la complexité de ces mesures, un effort important de la part de nombreuses personnes s'avère nécessaire pour transformer le secteur de la construction du Canada. Ainsi, les avantages seront nombreux et les résultats ne se feront pas attendre. Une amélioration considérable du rendement du secteur est certes possible, tout comme une expansion des marchés et une durabilité et une résilience de l'infrastructure rehaussées. En s'appuyant sur les idées clés mentionnées dans le budget de 2016, InnovationsCC demeure un partenaire enthousiaste et qualifié pour diriger et appuyer ces efforts au sein du secteur de la construction.

Grâce à une consultation auprès d'intervenants clés, de personnes influentes et de leaders de la chaîne d'approvisionnement de la construction – entrepreneurs, architectes, ingénieurs, gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et universitaires – de partout au Canada, InnovationsCC a été le maître d'œuvre d'une stratégie dynamique et globale sur l'innovation qui tirera parti des possibilités disponibles et offrira des solutions pouvant être appliquées au marché.

STRATÉGIE SUR L'INNOVATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA CONSTRUCTION

La stratégie sur l'innovation de la chaîne de valeur de la construction s'articule autour de trois piliers centraux qui, de concert, entraîneront d'importants changements au cours des 10 prochaines années.

Pilier de commercialisation : montant réservé à l'approvisionnement

Des intervenants de tout le pays ont mentionné que dans la majeure partie des cas, les méthodes actuelles d'approvisionnement découragent les entreprises à faire preuve d'innovation. Afin de remédier à la situation, ce pilier envisage d'établir un montant réservé tiré des programmes d'approvisionnement actuels du gouvernement, qui pourraient ainsi appuyer directement la démonstration d'une innovation dans le cadre de projets. S'inspirant de stratégies américaines, par exemple le programme Federal Highway Administration, cette méthode de montant réservé favoriserait l'offre d'innovations pouvant être utilisées commercialement dans le marché, tout en veillant à ce que la responsabilisation quant aux dépenses soit préservée.

On prévoit que l'innovation suscitée par ce type de leadership lié à l'approvisionnement du gouvernement aura un effet cumulatif sur d'autres acheteurs de produits et services de construction. Au fur et à mesure que des innovations seront adoptées dans le cadre de projets du secteur public, un élan crucial sera mis en marche en vue de la reproduction et de la réalisation d'autres innovations dans le secteur privé.

InnovationsCC est en bonne position pour appuyer le gouvernement en vue de l'élaboration de cette méthode. Précisons que les changements apportés aux pratiques d'approvisionnement doivent être élaborés et conçus minutieusement. Ainsi, InnovationsCC recommande que ce montant réservé soit réuni et annoncé rapidement, le versement des fonds devant se faire à partir de 2021 et une augmentation subséquente devant être prévue par le recours à une approche pluriannuelle. Ainsi, le secteur privé disposerait d'un temps suffisant pour intervenir, en réalisant des investissements dans l'innovation qui tirent avantage de ces possibilités.

Pilier de précommercialisation : fonds des projets pilotes

Ce pilier a pour but la mise en place d'un programme de projets pilotes, le fonds pour les projets pilotes sur l'innovation en matière d'environnement bâti (PIEB), qui viseraient à atténuer le risque de l'offre de nouvelles solutions innovatrices dans le marché. Ce fonds, jumelé à un coinvestissement important de la part de l'industrie, serait disponible à tous les acteurs du secteur : propriétaires publics ou privés, entrepreneurs, fabricants d'équipement, fournisseurs de matériaux, etc. InnovationsCC est disposé à collaborer avec le gouvernement afin de garantir l'établissement de processus de surveillance et d'allocation. On prévoit que le programme favorisera l'établissement de partenariats et suscitera une collaboration avec des établissements d'enseignement postsecondaires, la CNRC, les petits réalisateurs de technologie et d'autres acteurs du milieu de l'infrastructure. La possibilité de reproduction sera évaluée et envisagée dans le cadre de la définition des priorités des projets. Il s'agit ainsi de favoriser une plus grande acceptation par le secteur, une fois que l'utilité aura été démontrée.

InnovationsCC estime que ce fonds doit être établi dès maintenant et augmenté au cours des cinq prochaines années, afin de combler la lacune actuelle en matière de productivité et d'entraîner une commercialisation efficace des innovations.

Pilier de génération d'idées : réseaux intelligents et ciblés

Les intervenants indiquent constamment que la communauté actuelle de R et D, universitaire et publique, de la chaîne de valeur du secteur de la construction est fragmentée et n'a pas ou peu de correspondance avec les besoins de l'industrie. Pour remédier à la situation, ce pilier souhaite cerner les aspects stratégiques de la R et D pour lesquels le Canada peut offrir la plus grande valeur. InnovationsCC établira les réseaux et les incubateurs nécessaires pour offrir des recherches stratégiques et ciblées. Des universitaires et d'autres organismes de recherche seront des participants clés de ces réseaux.

Recommandations spécifiques

D'après l'information et les commentaires ci-dessus, qui proviennent d'un large éventail d'intervenants, InnovationsCC recommande d'envisager les recommandations suivantes pour le budget de 2017.

Le gouvernement fédéral doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'innovation pour la chaîne de valeur de la construction, afin d'apporter d'importants changements à l'avenir de l'environnement bâti du Canada pour les 10 prochaines années.

Cette stratégie doit être réalisée selon la façon indiquée ci-dessous.

1. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec tout l'écosystème de la construction afin de revoir ses pratiques d'approvisionnement actuelles et prévoir un montant réservé à l'innovation puisé à même les fonds gouvernementaux, à partir de 2021. Ce montant augmentera graduellement pendant une période de plusieurs années.
2. Le gouvernement fédéral doit établir un fonds pour les projets pilotes sur l'innovation en matière d'environnement bâti (PIEB), à partir de 2018.
3. Le gouvernement fédéral doit appuyer les collaborations sur la R et D en mettant en place des réseaux et des incubateurs qui auront pour tâche de transformer l'environnement bâti futur au cours des cinq prochaines années.
4. Le gouvernement fédéral doit saisir l'occasion unique qu'il a de collaborer avec l'écosystème de la construction créé par InnovationsCC. Cet effort commun transformera le secteur de la construction et, ainsi, nous serons mieux en mesure de respecter les priorités nationales précisées dans le budget de 2016, qui portent sur une infrastructure écologique et sociale, les transports, les changements climatiques et la technologie écologique.

Documentation additionnelle

Pour de plus amples renseignements, InnovationsCC recommande de consulter les documents suivants :

1. *Shaping the Future of Construction: A Breakthrough in Mindset and Technology*, Forum économique mondial, mai 2016 : www.weforum.org/projects/future-of-construction/

2. *Roundtable Discussions on CCI Innovation Strategy*, rapport d'InnovationsCC, 15 juillet 2016 : www.ccinnovations.ca/fr
3. *CCI Technology Clearinghouse* : www.ccinnovations.ca/clearinghouse/

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Pierre Boucher, président d'InnovationsCC